

NOTICE EXPLICATIVE BUDGET PRINCIPAL 2026

Après avoir pris connaissance des documents budgétaires 2025 du budget principal à savoir le compte financier unique 2025, l'affectation du résultat et le budget primitif 2026, il est proposé une présentation synthétique des chiffres comme suit :

Pour rappel :

Le compte financier unique : ce document remplace à la fois le compte de gestion et le compte administratif (dépenses et recettes effectuées par le Maire et retracées par le comptable public) obligatoire pour toutes les collectivités à compter du 1^{er} janvier 2026.

L'affectation du résultat : il s'agit du résultat de l'exercice (solde entre les recettes et les dépenses de l'exercice) auquel on ajoute celui de l'exercice précédent (déficit ou excédent reporté au 002) pour obtenir le résultat global ou cumulé.

Le budget primitif : il est voté par le conseil municipal en début d'exercice et fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice. Il détermine aussi les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES EN €	Compte financier unique	Budget primitif
Dépenses réelles de fonctionnement	2025	2026
Charges à caractère général	459 810,76 €	668 155,00 €
Charges de personnel, frais assimilés	937 233,07 €	1 065 000,00 €
Atténuation de produits	30 740,00 €	3 545,00 €
Autres charges de gestion courante	207 814,13 €	230 200,00 €
Charges financières	22 127,99 €	20 000,00 €
Charges spécifiques	100,00 €	2 000,00 €
Dotations aux provisions	0,00 €	31 000,00 €
Total des dépenses réelles	1 657 825,95 €	2 019 900,00 €
Opérations d'ordre	109 655,81 €	140 000,00 €
Virement à la section d'investissement	0,00 €	257 292,14 €
TOTAL	1 767 481,76 €	2 417 192,14€

Commentaires sur les dépenses de fonctionnement :

- Les charges à caractère général se composent des achats stockés ou non stockés et des prestations de services extérieurs auxquelles on exclut les charges de personnel extérieur au service ainsi que des impôts, taxes et versements assimilés. L'augmentation mécanique du coût des services de certaines prestations récurrentes (maintenance, combustible, énergie) expliquent l'augmentation prévisionnelle. Également, le transfert intercommunal, intervenu au 1^{er} janvier 2025, impacte largement ce chapitre avec la prise en charge des compétences enfance jeunesse et restauration scolaire.
- Les charges de personnel augmentent également et se justifient par l'avancement d'échelon, de grade mais aussi le remplacement d'agents absents pour maladie.

- Les atténuations de produit désignent une opération qui vient diminuer un produit (une recette) précédemment constaté. C'est le cas des redevances de pollution de l'eau et modernisation des réseaux (régularisation de l'ancien budget annexe « eau et assainissement » intervenues au titre de l'année 2024) réduisant les factures encaissées en recette par la collectivité.
- Les charges de gestion courante : ce chapitre comporte les différents versements aux organismes extérieurs (syndicats, associations), la participation de la commune au CCAS et les lignes budgétaires liées aux élus (indemnités, formation, cotisations diverses). Le montant a globalement augmenté par le vote de nouvelles indemnités et un budget de formation pour les élus légèrement plus important.
- Les charges financières correspondent aux charges d'intérêts supportées par la collectivité pour le remboursement de ses différents emprunts. Aucun emprunt n'est envisagé pour l'année 2026.
- Les charges spécifiques correspondent aux annulations de titre.
- Les dotations aux provisions représentent la somme des créances prises en charge depuis plus de deux ans non encore recouvrées à ce jour et enregistrées sur un compte de créances douteuses et/ou contentieuses. Le montant estimé par la Perception englobe à la fois le budget principal et le budget annexe transféré à PMMCU (loyers, factures d'eau).
- Les opérations d'ordre budgétaires ne sont pas des opérations réelles et se caractérisent par le fait qu'elles concernent toujours à la fois une opération de dépense obligatoire et une opération de recette budgétaire pour un montant identique. Le montant provisionnel est largement supérieur à 2025 car les amortissements 2026 prennent en compte ceux transférés par la communauté de communes Roussillon Conflent pour les diverses compétences transférées et désormais à la charge de la commune.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES EN €	Compte financier unique	Budget primitif
Recettes réelles de fonctionnement	2025	2026
Atténuation de charges	14 087,54 €	400,00 €
Produits services	91 856,93 €	53 500,00 €
Impôts et taxes	1 191 337,31 €	1 193 512,00 €
Dotations et participations	402 688,15 €	371 454,49 €
Autres produits de gestion courante	55 709,75 €	40 000,00 €
Produits financiers	44,37 €	0,00 €
Produits exceptionnels	1 660,00 €	0,00 €
TOTAL des recettes réelles	1 772 384,05 €	1 658 866,49 €
Résultat reporté	762 387,61 €	758 325,65 €
TOTAL	2 534 771,66 €	2 417 192,14 €

Commentaires sur les recettes de fonctionnement :

- Les atténuations de charges représentent les remboursements de frais de personnel pour les agents en congé maladie / maternité / accident de travail ; seule la prévision réalisée est provisionnée.
- Les produits de services correspondent aux recettes dégagées par les différents services de la collectivité comme les factures émises au titre de la restauration scolaire.
- Les impôts et taxes sont constitués majoritairement des contributions directes locales et les montants sont issus de l'état 1259.
- Les dotations et participations comprennent principalement les transferts reçus par l'Etat : DGF, attributions de compensation et de péréquations, participation de l'Etat et autres. L'évaluation est estimée à la baisse par prudence en 2026.
- Autres produits de gestion courante correspondent aux revenus d'immeuble (location d'appartements et de salles essentiellement).

PRESENTATION DE L'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES EN €	Compte financier unique	Budget primitif
Dépenses réelles d'investissement	2025	2026
Immobilisations incorporelles	28 399,25 €	34 266,80 €
Subventions d'équipement versées	29 773,53 €	12 450,38 €
Immobilisations corporelles	302 589,86 €	512 188,75 €
Immobilisations en cours	442,90 €	0,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00 €
Emprunts et dettes assimilées	172 404,25	182 000,00 €
TOTAL	533 609,79	740 905,93 €

- Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de frais d'études engagés en vue de la réalisation d'investissements notamment le projet de renaturation du passage de la Clave Verte (précédemment engagé).
- Les dépenses d'investissement comprennent des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure. 740 905,93 € sont inscrits au budget 2026 (immobilisations corporelles et en cours) pour les projets suivants : démolition diverses pour ouvrir des espaces verts au public, aménagement d'aire de stationnement, travaux de réparation sur toiture, sécurisation extérieure de l'Espace Força Réal, achat du véhicule de la réserve pluri communale de sécurité civile de Força Real (subventionné à 80% et en achat groupé avec les communes de Millas et

Accusé de réception en préfecture
 066-21660585-20260427-036A2026-BF
 Date de télétransmission : 07/05/2026
 Date de réception préfecture : 07/05/2026

Montner), travaux diverses de sécurité sur le bâtiment des écoles, matériel informatique (serveur et ordinateurs) et passage de l'éclairage public en LED (4^{ème} phase de paiement).

- Les remboursements d'emprunts consistent à la partie du remboursement du capital d'un emprunt. Aucun nouvel emprunt ne sera contracté pour 2026.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES EN €	Compte financier unique	Budget primitif
Recettes réelles d'investissement	2025	2026
Subventions d'investissement	180 926,23 €	207 858,28 €
Dotations, fonds divers	540 377,98 €	27 088,02 €
Emprunts et dettes assimilées	150 500,00 €	0,00 €
TOTAL des recettes réelles	871 804,21	234 946,30 €
Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	257 292,14 €
Opérations d'ordre	109 655,81 €	140 000,00 €
TOTAL avec opérations d'ordre	109 655,81 €	632 238,44 €
Solde d'exécution positif reporté	0,00 €	108 667,49 €
TOTAL	981 460,02 €	740 905,93 €

Les recettes d'investissement sont composées de différentes subventions d'équipements perçues par la commune au titre de diverses opérations auprès de prestataires extérieurs : subvention de l'Etat au titre de l'acquisition du véhicule de la réserve pluri communale de sécurité civile, subvention du département au titre de la voirie communale, des amendes de police et d'une convention pluri annuelle établie pour la construction de la salle Força Real et enfin fonds de concours de l'intercommunalité.

Les différentes dotations en investissement se composent du FCTVA auprès duquel la collectivité récupère une partie de la TVA versées sur des opérations éligibles.